BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 98

06 – ALPES-MARITIMES

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE GRASSE

Ventes et cessions

Rectificatif : BODACC A. *Numéro de parution :* 20220101. *Date de parution :* 24 mai 2022.
Annonce numéro : 113. Cet avis est annulé et remplacé par le suivant :

911 887 024 RCS Grasse.
MALEC.
Forme : Société à Responsabilité Limitée.
Adresse : 7, Route De Vence, 06140 Tourrettes-sur-Loup.
Origine du fonds : Etablissement principal acquis par achat au prix stipulé de 60000 EUR.
Etablissement : Etablissement principal.
Activité : La création, l'acquisition, l'exploitation de tous fonds de commerce de fabrication et vente de pâtes fraîches et produits italiens, sur place et à emporter.
Adresse : 7, Route De Vence, 06140 Tourrettes-sur-Loup.
Précédent propriétaire : 827 973 785 RCS Grasse. **SPETTEL.**
Date d'effet : 1er mai 2022.
Date de commencement d'activité : 1er mai 2022.
Publication légale : La Tribune - Le Bulletin de la Côte d'Azur *du* 20 mai 2022.
Oppositions : Les oppositions seront reçues en la forme légale, à peine de forclusion, dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales, au siège du fonds vendu pour la validité et chez la SELARL NH AVOCATS sis à ST LAURENT DU VAR (06700), 257 Avenue de Saint Exupéry pour la correspondance..
Commentaires : Acte sous seing privé en date du 04/05/2022 enregistré au Service de l'Enregistrement de NICE le 12/05/2022, Dossier 2022 00009030. Référence : 0604P61 2022 A 02216. Mise en activité de la société. Adresse de l'ancien propriétaire : 7 Route de Vence 06140 TOURRETTES-SUR-LOUP. Adresse du nouveau propriétaire : 7 Route de Vence 06140 TOURRETTES-SUR-LOUP. Reprise de l'activité après suspension. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce..